

Pays de la Loire, Vendée
Puyravault

Puyravault : présentation de la commune

Références du dossier

Numéro de dossier : IA85001871

Date de l'enquête initiale : 2017

Date(s) de rédaction : 2017

Cadre de l'étude : inventaire topographique Vallée de la Sèvre Niortaise, Marais poitevin

Désignation

Aires d'études : Vallée de la Sèvre Niortaise, Marais poitevin

Milieu d'implantation :

Historique

Un territoire révélé au Moyen Âge

Les vestiges archéologiques, témoins d'une occupation ancienne de l'îlot sur lequel est établi le bourg de Puyravault, sont ténus. En 1865, au congrès archéologique de Fontenay-le-Comte, on signale des dépôts de cendres à la Bosse des Morts, aux environs du bourg. Une hache en pierre polie aurait aussi été découverte à Saint-Pic. Il faut ensuite attendre plusieurs siècles pour voir Puyravault apparaître dans l'histoire. En 1273, mention est faite de « Pedium Raveli », nom d'un propriétaire important. Une autre mention de « Puyravault », en 1078, dans le cartulaire de l'abbaye de la Trinité de Vendôme (« Podio Rebelli »), se réfère en fait au Puyravault en Charente-Maritime. En ce milieu du Moyen Âge, le bourg bas-poitevin de Puyravault, encore anonyme, est situé au beau milieu des marais à peine formés, encore soumis au flux et au reflux de la mer, faute de digues de protection.

Il existe pourtant sans doute bel et bien, au moins à l'état de quelques habitations, à l'ombre de la commanderie qui est fondée par l'ordre du Temple, vraisemblablement au XII^e siècle. Cet ordre, dont les chevaliers luttent en Terre Sainte pour reconquérir ou défendre le tombeau du Christ, développe à cette époque ce type d'établissement destiné à lui procurer des revenus. La commanderie est un établissement monastique dirigé par un commandeur, habité par des membres ou frères, et regroupant lieu de vie et exploitation agricole. Implantée auprès d'un bourg et d'un axe de circulation, comme c'est le cas à Puyravault, le site de la commanderie rassemble une chapelle (future église paroissiale), un cimetière, un logis et différentes dépendances agricoles. En 1312, comme tous les biens de l'ordre du Temple dissout par le Pape et le roi Philippe IV le Bel, la commanderie de Puyravault est transmise à l'ordre des hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem.

Son implantation, un siècle plus tôt environ, dans un environnement aussi hostile, encore soumis aux aléas des inondations, démontre toutefois le potentiel de ce même environnement dont la mise en valeur est alors déjà engagée par d'autres acteurs locaux. En effet, depuis la fin du XII^e siècle et le début du XIII^e, l'abbaye de Moreilles, voisine de Puyravault, et celle de l'Absie mettent en œuvre des travaux de dessèchement permettant d'exploiter de nouvelles terres autour de Moreilles, Chaillé-les-Marais et Vouillé-les-Marais. Leur emboîtant le pas, la commanderie de Puyravault entreprend, sans doute à la même époque, de dessécher ses propres marais, du moins ceux situés au nord de l'îlot de Puyravault. Celui-ci forme en effet une barrière naturelle contre les reflux de la mer qui continuent à menacer les marais au sud. Le Marais du Commandeur, sa digue, ses cabanes, son canal du Temple et l'achenal de l'Hôpital ou de Puyravault le prolongeant (actuels chenal de Galerne et canal de l'Epine) naissent de ces travaux, procurant à la commanderie de substantiels revenus. Au sud, dans le Marais Fou, des travaux sont menés au fur et à mesure de l'affermissement des vases laissées par la mer. Dès le XIII^e siècle sans doute, une longue digue de défense, appelée « bot de Relais » ou « bot de Garde » dans les textes, est édifiée le long de la baie de l'Aiguillon. Elle devait passer à hauteur de l'actuel lieu-dit du Petit Bordet, croisant l'achenal de Puyravault et sa porte.

Tous ces ouvrages sont abattus par la guerre de Cent ans qui dévaste la région comme tout le royaume. Dès la première moitié du XV^e siècle pourtant, des travaux de relèvement des dessèchements sont opérés sur initiative royale, au point qu'en 1455-1456, une visite des marais situés à Puyravault, Champagné et Sainte-Radégonde-des-Noyers constate qu'ils

sont redevenus « un très bon pays autant fertile et abondant en biens, blés et autres fruits, bétail de toute espèce et manière qu'on eut su trouver en notre royaume ». En 1489, le roi Louis XI, venu rencontrer son frère au passage du Brault, aurait couché à la commanderie de Puyravault. En 1526-1527, Mathieu Bastard, fermier de la commanderie, fait partie des personnalités consultées par les commissaires du roi sur les réparations nécessaires à effectuer dans les marais alentours. Les digues de défense à la mer sont alors rétablies, avant que les guerres de Religion ne mettent tout à bas. En 1597-1598, le commandeur de Puyravault est à nouveau consulté sur les travaux à réaliser pour rétablir les dessèchements.

Dessèchements et poldérisations aux XVIIe et XVIIIe siècles

D'ailleurs, il n'attend pas les décisions du pouvoir royal prises à ce sujet sous Henri IV puis Louis XIII. Dès le début du XVIIe siècle, le Marais du Commandeur et ses canaux sont remis en état, au point que dans les années 1640, la Société du Petit-Poitou utilise semble-t-il l'ancien canal de l'Epine comme exutoire de son nouveau canal de Vienne, avant d'achever la partie aval de ce dernier. En 1643 puis 1653, des transactions règlent les rapports entre la Société et le commandeur de Puyravault, autorisé à utiliser gratuitement les canaux de sa voisine pour évacuer les eaux de son marais. Dans le même temps, la ligne de digues le long de la baie de l'Aiguillon est avancée, gagnant des terres sur la mer : le vieux bot de Garde est abandonné au profit de la digue du Vieux Marais de Champagné qui passe par l'actuelle porte de l'Epine, elle-même déplacée en avant. Cette digue est le produit de la Société des marais du Vieux Champagné, constituée en 1651. Les comptes rendus des assemblées de celle-ci, dans les années 1650, mentionnent des marais salants dont le produit sert à financer les travaux de dessèchement. Une nouvelle étape de poldérisation sera franchie dans les années 1770 avec la construction de la digue du Nouveau Marais de Champagné, en avant de la précédente, englobant les marais de la Prise, du Petit Rocher et de la Prée Mizotière.

Ces conquêtes sur la mer sont sans cesse remises en cause par les inondations et tempêtes qui emportent les digues, recouvrent les terres et emportent les habitations et les récoltes. Ces destructions sont particulièrement ressenties dans les premières décennies des dessèchements modernes, aux ouvrages encore fragiles et aux fruits encore incertains. En 1616 déjà, un procès-verbal de visite des dégâts causés par une inondation, elle-même résultant à la fois d'une tempête et de la fonte de la neige tombée en abondance, constate que "les grandes eaux ont submergé tout le pays", envasé les canaux, et emporté au large la porte de l'achenal de Puyravault (porte de l'Epine). On ajoute que "l'eau salée empêche qu'il ne s'amasse aucuns blés et foin, et a emporté une partie des foin et misottes que le pauvre commun peuple avait pu amasser". La scène se répète en septembre 1671 : l'eau salée envahit les terres de la paroisse et les rend stériles, des morts sont à déplorer ainsi que des pertes de bestiaux. Cela vient s'ajouter à la pression fiscale qui a augmenté depuis les dessèchements, le pouvoir royal ayant compris l'intérêt financier qu'il pouvait retirer des bonnes récoltes promises, mais qui tardent à venir. Beaucoup d'habitants de Puyravault abandonnent alors le pays et, en 1674, il ne reste que quelques pauvres journaliers qui demandent une exemption fiscale. En janvier 1688 encore, le commandeur fait procéder à une visite de ses cabanes "qui ont été inondées par les eaux pluviales et qui ne produiront aucun blé la présente année".

Malgré tout, entre deux inondations, les années passant et les ouvrages de dessèchement faisant leur office, les marais desséchés de Puyravault et des environs finissent par produire de bonnes récoltes et par acquérir la réputation de grenier à blé du Poitou et de l'Aunis. La ferme générale de la commanderie, tenue par des notables de la région, rapporte suffisamment pour être convoitée. En 1763, cette ferme est renouvelée au profit de Marguerite Denfer, veuve Arrivé, pour 14 000 livres. C'est de la commanderie dont dépend l'essentiel des biens et revenus de Puyravault, y compris ceux de la paroisse, le curé étant nommé par le commandeur. Parmi les titulaires de l'église, le curé Etienne Baille, qui cumule la fonction de fermier général de la commanderie, dans les années 1740, procède à d'importants travaux d'embellissement au logis de la commanderie et à l'église. La population (40 feux, soit environ 160 habitants, en 1702, selon Claude Masse ; environ 400 habitants à la fin du XVIIIe siècle) est constituée de quelques marchands et surtout de beaucoup de laboureurs et journaliers, parmi lesquels les "cabaniers", exploitants de cabanes, apparaissent les plus fortunés. Le blé produit dans les marais alimente plusieurs moulins à vent, placés sur les versants sud et ouest de l'ancien îlot, pour mieux profiter du vent.

Aux XIXe et XXe siècles, de nouvelles conquêtes et des périodes de recul

Cette organisation sociale et économique est partiellement remise en cause par la Révolution, avec la saisie et la vente des biens nationaux, dont les biens de la commanderie, supprimée. Des notables en profitent pour étendre leurs possessions, à l'image de Nicolas Tiffereau qui rachète la commanderie (pour 68 100 livres), l'église et la cure (actuelle maison de retraite), mais qui, sans doute trop ambitieux, sort ruiné de l'opération. Les marais du Commandeur sont rachetés par plusieurs propriétaires qui, en 1802, se constituent en un nouveau syndicat de marais chargé de gérer et entretenir les ouvrages hydrauliques hérités de la commanderie.

La vie économique reste étroitement liée aux conditions environnementales, comme le démontrent les années 1819 et 1820, marquées par des inondations, de fortes gelées hivernales, et des ravages des mulots sur les récoltes. Dans le Marais Fou, de nouvelles conquêtes sur la mer sont opérées dans la seconde moitié du XIXe siècle. En avant de la digue du Nouveau desséché de Champagné, les digues des Prises, d'En bas et de la Bosse livrent les Prises et la Bosse à l'exploitation agricole. Au pied de cette nouvelle ligne de digues, les prés salés encore soumis à l'inondation sont accordés par l'Etat à de petits exploitants qui y créent de petites parcelles en lanières. En 1912, ces nouvelles prises sont emportées par une tempête ; faute d'argent, elles ne sont pas rétablies et portent dès lors le nom de "la Bourse Plate".

La population de la commune reste constituée essentiellement de petits cultivateurs et artisans. Elle ne cesse de croître tout au long du XIX^e siècle, atteignant le nombre de 720 habitants en 1881. La municipalité se dote de structures pour y répondre : une école de garçons (actuelle mairie) en 1871, une école de filles (actuelle école) en 1888. L'activité d'élevage dans les marais alimente une beurrerie coopérative, fondée en 1894 par Zacharie Joubert (16 rue Galerne). Une minoterie industrielle fonctionne aussi un temps, rue des Paturelles. La courbe démographique amorce pourtant alors un déclin qui s'explique essentiellement par l'exode rural : le nombre d'habitants n'est déjà plus que de 596 à la veille de la Première Guerre mondiale qui ne fauche pas moins de 30 soldats originaires de la commune. En 1936, la commune ne compte plus que 466 habitants.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, Puyravault voit passer les troupes allemandes puis les soldats FFI, et des dommages sont enregistrés, notamment sur les ouvrages hydrauliques. Les marais desséchés sortent de la guerre en mauvais état, mal entretenus. Des travaux de restauration puis d'amélioration sont réalisés dans les années 1950-1960, à la veille des transformations radicales qui engendrent l'agriculture céréalière moderne, et les paysages qui vont avec : drainage, remembrement, concentration des exploitations font leur œuvre. Pendant ce temps, la démographie de Puyravault est au plus bas, avec 348 habitants seulement en 1975 (soit moins qu'avant la Révolution). Située sur la route de la côte touristique et à quelques encablures de l'agglomération rochelaise autour de laquelle rayonnent de plus en plus de travailleurs-résidents, la commune connaît un surcroît démographique depuis les années 1980-1990, que traduit la création de lotissements à l'est du bourg. Puyravault compte désormais 682 habitants (recensement de 2015), renouant avec les niveaux atteints au XIX^e siècle. La tempête Xynthia, en février 2010, en submergeant les digues (ensuite relevées et recalibées) et en inondant les marais jusqu'aux portes de l'ancien îlot, vient toutefois rappeler que le territoire communal, aujourd'hui comme aux siècles passés, est soumis aux aléas de la nature.

Description

La commune de Puyravault couvre 17,25 kilomètres carrés. Au sud, elle présente une façade d'1,5 kilomètre seulement sur le versant nord-est de la baie de l'Aiguillon. Le territoire communal s'étend ensuite en arrière de cette courte façade, loin à l'intérieur des terres : de la digue d'En Bas, au sud, jusqu'au point de naissance du canal du Temple, au nord, on mesure en effet près de 12 kilomètres. Longue bande de terre, ce territoire est aussi très étroit : 2,5 kilomètres au maximum au nord du bourg ; 800 mètres seulement au niveau de la porte de l'Epine.

À l'extrémité sud de son territoire, la commune est longée par les dernières centaines de mètres que la Sèvre Niortaise suit avant son embouchure dans la baie de l'Aiguillon. Le fleuve forme là une dernière boucle, entre vases et misottes (herbes salées), puis se dirige en ligne presque droite vers la baie, après être passé sur un ancien rocher arasé au début du XX^e siècle. Le fleuve doit encore traverser les vases de la baie avant d'atteindre la mer, vases recouvertes d'une végétation rase de plus en plus dense à mesure que l'on va vers l'intérieur des terres. C'est ici que l'envasement de la baie se mesure le plus, ces vases végétalisées semblant constituer de futures terres affermies.

En attendant, une ligne de digues constituée, dans sa dernière étape, à la fin du XIX^e siècle, sépare ces vases inondables des marais desséchés situés en arrière. Elle fait suite à deux autres lignes, désormais secondaires, créées aux XVII^e et XVIII^e siècles. Ainsi protégés (au moins en théorie), les immenses marais desséchés, appelés "Marais Fou" (souvenir du temps où ils étaient difficiles à contrôler et à exploiter), s'étirent jusqu'au bourg de Puyravault et, de part et d'autre, sur les communes de Sainte-Radégonde-des-Noyers et de Champagné-les-Marais, entre le canal des Cinq-Abbés et celui de Luçon. 8 kilomètres séparent ainsi la digue d'En Bas du bourg de Puyravault. Ce paysage très ouvert est formé d'immenses parcelles majoritairement cultivées en céréales, parfois en prés pour l'élevage, et entrecoupées de canaux et de fossés secondaires. Ceux-ci acheminent l'eau vers les canaux principaux que sont, ici, le canal de l'Epine, le chenal de Galerne et le canal de Vienne qui l'évacuent vers la Sèvre Niortaise et, au-delà, vers la mer. Cette immensité est ponctuée de fermes ou « cabanes », situées essentiellement le long des principaux canaux, digues et routes ou chemins.

Le canal de Vienne, venant du nord, transperce l'ancienne île sur laquelle se sont implantés les bourgs de Champagné-les-Marais, Puyravault et Sainte-Radégonde-des-Noyers. Il s'agit d'un ancien îlot sablonneux qui émerge à peine à l'horizon tant son altitude est faible, en s'élevant un peu vers le nord : 8 mètres près de la mairie, 6 au pont du Temple, 5 au moulin de Galerne, 4 au pont de Puyravault, pour entre 1 et 3 mètres dans les marais. Les maisons du bourg, basses pour beaucoup, dépassent à peine la ligne d'horizon, tout comme l'église, dépourvue d'un véritable clocher : une configuration destinée, probablement, à résister aux vents qu'aucun obstacle naturel n'arrête ici, et, historiquement parlant, à masquer le bourg aux yeux des éventuels assaillants. En tout état de cause, le bourg se regroupe autour de deux axes de circulation que relient des rues secondaires : la route D25, au sud, axe majeur traversant d'est en ouest le Marais poitevin ; la rue de la Voie, au nord, probable ancienne voie romaine. Au sud comme au nord, quelques prés forment une zone de transition entre le bourg et les marais desséchés.

Ceux-ci se poursuivent au nord dans les vastes marais du Commandeur, parmi les plus anciens marais desséchés encore actifs de nos jours dans le Marais poitevin. Cet espace s'élargit vers l'est en longeant immédiatement les terres hautes et le bourg de Sainte-Radégonde-des-Noyers, presque jusqu'au canal du Clain. Ce marais est cerné par la digue et le canal de ceinture du Commandeur, avec lesquels se confondent les limites de la commune. Là encore, comme dans le Marais Fou, le paysage est très ouvert, ponctué de quelques fermes et quadrillés de canaux et de fossés. Le principal, le canal du

Temple traverse les terres hautes de Puyravault, à la limite avec Sainte-Radégonde-des-Noyers, au pont du Temple puis au pont Galerne où le chenal de Galerne prend le relai vers le sud.

Présentation de l'étude, quelques éléments remarquables du patrimoine

L'inventaire du patrimoine de la vallée de la Sèvre Niortaise a concerné Puyravault de septembre 2017 à février 2018. Ont été étudiés : d'une part, tous les éléments du patrimoine présents dans une zone d'un kilomètre à partir du fleuve, ainsi que dans le bourg ; d'autre part, les éléments les plus marquants et représentatifs du patrimoine relevés sur le reste du territoire communal. L'enquête a ainsi permis d'identifier 92 éléments, dont 62 ont fait l'objet d'un dossier documentaire et 30 d'un repérage à des fins statistiques. Le tout est illustré par 408 images.

Le patrimoine de Puyravault est d'abord marqué par la proximité de la commune avec la baie de l'Aiguillon, à l'embouchure de la Sèvre Niortaise et aux portes du Marais poitevin. Il est ainsi constitué, entre autres, de différents ouvrages hydrauliques destinés d'une part à contenir les eaux de la mer, d'autre part à évacuer dans la baie de l'Aiguillon l'eau captée dans les marais desséchés. Une série de lignes de digues apparaît ainsi à l'extrémité sud du territoire communal, témoignant d'étapes successives de poldérisation : **digue du Vieux marais de Champagné** (milieu du XVII^e siècle), **digue du Nouveau marais de Champagné** (années 1770), **digues de la Prise, d'En bas et de la Bosse** (années 1870). En arrière de ces digues, plusieurs canaux principaux acheminent l'eau des marais desséchés jusqu'aux derniers méandres de la Sèvre Niortaise. Outre le **canal de Vienne**, qui prend naissance à Moreilles, traverse Puyravault et se poursuit à Sainte-Radégonde-des-Noyers, le **canal du Temple** draine les marais du Commandeur, relayé par le chenal de Galerne. Celui-ci est ensuite connecté au canal de Vienne, tout comme le canal de l'Epine qui termine sa course à la **porte du même nom**. Celle-ci fait partie des portes-écluses disposées tout autour de l'anse du Brault, au débouché de chacun des principaux canaux du Marais poitevin. Comme toutes, elle s'ouvre à marée haute pour laisser l'eau s'échapper vers la mer, et se ferme à marée basse pour empêcher celle-ci de refluer dans les marais desséchés. Près de là, plus discrète, la **porte du Petit Rocher** est sans doute la plus petite de toutes. Aménagée dans les années 1770 dans la digue du Nouveau marais de Champagné, elle évacue l'eau acheminée par le dernier chenal à se jeter dans la Sèvre Niortaise sur sa rive droite.

Le patrimoine de la commune est par ailleurs marqué par l'histoire de la commanderie. Outre le **logis du commandeur**, qui a conservé l'essentiel de son architecture des années 1740, l'**église paroissiale Notre-Dame** témoigne encore de cette structure médiévale qui englobait lieu de culte, lieu de vie et exploitation agricole. Elle constitue la dernière ancienne chapelle templière encore visible de nos jours en Vendée, et illustre parfaitement l'architecture mise en œuvre dans les chapelles de l'ordre du Temple aux XII^e et XIII^e siècles : lignes sobres, vestiges de portail roman (remplacé par un portail gothique, sans doute au début du XVI^e siècle), nef unique sous une voûte en arc brisé, chevet plat... De même, l'ancienne chapelle templière est toujours accompagnée du cimetière dans lequel on remarque notamment le **tombeau d'Etienne Baille**, curé de Puyravault et fermier général de la commanderie, décédé en 1753. Il fut à l'origine, notamment, de la cloche bénite en 1744 et qui se trouve encore dans le clocher-mur de l'église. Enfin, l'histoire templière de Puyravault a laissé une très belle charpente du début du XV^e siècle, présente dans l'ancienne **grange monastique** située 13 rue des Templiers, avec une fenêtre à meneaux.

Enfin, le patrimoine civil et civique de Puyravault comprend la **mairie, ancienne école de garçons**, construite en 1871 suivant les plans de l'architecte luçonnais Léon Ballereau ; l'**école de filles**, actuelle école primaire, édifiée en 1888 conformément au projet de Charles Smolski, architecte aux Sables-d'Olonne ; le **monument aux morts**, réalisé en 1921 par Désiré Herbret, entrepreneur à Chaillé-les-Marais ; et l'ancienne **salle des œuvres post-scolaires** (actuel atelier municipal), créée en 1932 par l'architecte fontenaisien Pierre Barbachoux, un exemple de construction de l'Entre-deux-guerres par ses formes et ses matériaux.

Références documentaires

Documents d'archive

- SHD Vincennes ; 1VD 60, pièce 16. 1702 : **Mémoire sur la carte des environs de Marans qui enferme le pays du troisième carré de la carte générale de partie du Bas Poitou, d'Aulnis et Saintonge, par Claude Masse.**
Service historique de la Défense. 1VD 60, pièce 16. 1702 : **Mémoire sur la carte des environs de Marans qui enferme le pays du troisième carré de la carte générale de partie du Bas Poitou, d'Aulnis et Saintonge, par Claude Masse.**
- Archives départementales de la Vendée. 3 E 53/6-1. 1688, 27 janvier : **nomination de Pierre Benotteau et Nicolas Poupard, marchands à Puyravault et Sainte-Radégonde-des-Noyers, comme experts pour visiter les cabanes et terres ensemencées dépendant de la commanderie de Puyravault, "qui ont été inondées par les eaux pluviales et qui ne produiront aucun blé la présente année", à la requête de leur fermier général François Gillois, de Champagné.**

Archives départementales de la Vendée, La Roche-sur-Yon : 3 E 53/6-1

- **AD85, 15 J 179. Notes Bouron sur la commune de Puyravault.**
Archives départementales de la Vendée. 15 J 179. **Notes Bouron sur la commune de Puyravault.**
- **AD85, 59 J 271. Notes Bocquier, dossier sur la commune de Puyravault.**
Archives départementales de la Vendée. 59 J 271. **Notes Bocquier, dossier sur la commune de Puyravault.**
- **AD85, 3 P 2113, 2115, 2116 et 3625. 1835-1954 : état de section et matrices des propriétés du cadastre de Puyravault.**
Archives départementales de la Vendée. 3 P 2113, 2115, 2116 et 3625. **1835-1954 : état de section et matrices des propriétés du cadastre de Puyravault.**
- **AD86, 3 H 1/859. 1442-1678 : contentieux, mémoire et procès-verbaux relatifs aux biens et revenus de la commanderie de Puyravault, transactions relatives aux dessèchements de marais, baux à ferme de la commanderie et de ses dépendances.**
Archives départementales de la Vienne. 3 H 1/859. **1442-1678 : contentieux, mémoire et procès-verbaux relatifs aux biens et revenus de la commanderie de Puyravault, transactions relatives aux dessèchements de marais, baux à ferme de la commanderie et de ses dépendances.**
- **AD86, 3 H 1/860. 1684-1758 : baux à ferme de la commanderie de Puyravault, procès-verbaux de visite, comptes-rendus de travaux, nomination à la cure.**
Archives départementales de la Vienne. 3 H 1/860. **1684-1758 : baux à ferme de la commanderie de Puyravault, procès-verbaux de visite, comptes-rendus de travaux, nomination à la cure.**
- **AD86, registres n° 554 à 559. 1665-1789 : registres de cens et rentes de la commanderie de Puyravault (avec plans dans le registre de 1789, n° 559).**
Archives départementales de la Vienne. Registre n° 554 à 559. **1665-1789 : registres de cens et rentes de la commanderie de Puyravault (avec plans dans le registre de 1789, n° 559).**

Documents figurés

- **Collection de cartes postales Raymond Bergevin Ramuntcho.** (Archives départementales de la Vendée ; 20 Fi).
- **AD85 ; 51 FI. Fonds de photographies aérienne Lapie, années 1950.**
Fonds de photographies aérienne Lapie, années 1950. (Archives départementales de la Vendée, 51 Fi).
- **AD85, 3 P 185. 1834 : plan cadastral de Puyravault.**
1834 : plan cadastral de Puyravault. (Archives départementales de la Vendée, 3 P 185).
- Archives du Syndicat des marais du Petit-Poitou, Chaillé-les-Marais. **1851 : Plan général des marais desséchés de la Société du Petit-Poitou (...) dressé le 15 mai 1851 sous l'administration de M. Priouzeau, directeur, par M. Pageaud, géomètre.**
- Site internet delcampe.net

Bibliographie

- **AD85, 1 J 2698. AILLERY, Eugène (abbé). Chroniques paroissiales : canton de Chaillé-les-Marais, manuscrit, vers 1855, 67 p.**
AILLERY, Eugène (abbé). **Chroniques paroissiales : canton de Chaillé-les-Marais**, manuscrit, vers 1855, 67 p. (Archives départementales de Vendée, 1 J 2698).

- **BOURDU Daniel (dir.), Le canton de Chaillé-les-Marais, coll. Mémoire en Images, Alan Sutton, 2004, 128 p.**
BOURDU Daniel (dir.). **Le canton de Chaillé-les-Marais**, coll. Mémoire en Images, Alan Sutton, 2004, 128 p.
- **BOUTETIERE, Louis de la. Recherches historiques sur la département de la Vendée. Une paroisse ruinée en 1674, Annuaire départemental de la Société d'émulation de la Vendée, 1875, 2e s., vol. 5, p. 70-76.**
BOUTETIERE, Louis de la. **Recherches historiques sur la département de la Vendée. Une paroisse ruinée en 1674, Annuaire départemental de la Société d'émulation de la Vendée**, 1875, 2e s., vol. 5. p. 70-76
- **CLOUZOT, Etienne. Les marais de la Sèvre Niortaise et du Lay du Xe à la fin du XVIe siècle. Paris : H. Champion éditeur ; Niort : L. Clouzot éditeur, 1904, 282 p.**
CLOUZOT, Etienne. **Les marais de la Sèvre Niortaise et du Lay du Xe à la fin du XVIe siècle**. Paris : H. Champion éditeur ; Niort : L. Clouzot éditeur, 1904, 282 p.
- PROVOST, M. et alii. **La Vendée 85, carte archéologique de la Gaule**, 1996, 246 p.
p. 176
- **RIOU, René. Les marais desséchés du Bas-Poitou. Paris : imprimerie des Facultés A. Michalon, 1907, 303 p.**
RIOU, René. **Les marais desséchés du Bas-Poitou**. Paris : imprimerie des Facultés A. Michalon, 1907, 303 p.
- SUIRE, Yannis. **Le Bas-Poitou vers 1700 : cartes, plans et mémoires de Claude Masse, ingénieur du roi**, La Roche-sur-Yon, Centre vendéen de recherches historiques, 2017, 368 p.
p. 286

Annexe 1

Plainte des habitants de Puyravault contre la pression fiscale qui, ajoutée aux inondations, a poussé un grand nombre de personnes à quitter la paroisse (Archives départementales de la Vienne, 3 H 1/859).

Les habitants sont surchargés de taille depuis 1652, "ce qui est cause que tous les habitants qui avaient quelque bien en propre ont été contraints de quitter et abandonner le bourg de Puyraveau, ne restant en icellui que de pauvres journaliers qui n'ont rien à perdre, ne vivant qu'au jour la journée et du travail de leur bras, et les pauvres métayers de la commanderie, dont partie ont aussi abandonné les cabanes (...). Outre lesquelles pertes ci-dessus, lesdits habitants vous remontrent avoir souffert de forts grands et notables dommages par le débordement de la mer arrivé au mois de septembre l'an 1671 ; d'autant que les terres, prés et pacages de ladite paroisse sont à présent presque stériles et de nul rapport, n'y ayant eu que très peu de blés depuis l'inondation de la mer et encore moins de foin et d'herbes aux pasteux, ce vimer ayant rendu les terres infructueuses, l'eau salée s'étant imbibée dans la terre qui fait qu'elle ne produit à présent que très mauvaises herbes que ceux du marais appellent des orgereaux ; davantage le dit vimer a causé la mort et perte d'une très grand quantité de bestiaux comme bœufs, vaches, chevaux, brebis et moutons, et même la mort de quelques personnes qui surpris dans le marais lors de l'inondation furent noyées avec leurs enfants et tous leurs bestiaux et autres biens meubles". Beaucoup sont partis à Sainte-Radégonde-des-Noyers, ou bien à Champagné.

Annexe 2

Extrait des Chroniques paroissiales de l'abbé Aillery, concernant le canton de Chaillé-les-Marais et les communes qui le composent.

"Canton de Chaillé-les-Marais.

Ce canton est situé entre celui de Maillezais et celui de Luçon, et au midi du département, comprend sept communes : Chaillé-les-Marais, Champagné, le Gué-de-Velluire, l'Ile-d'Elle, Puyravault, Sainte-Radégonde et Vouillé. Ces paroisses situées dans le marais méridional, offrent à l'œil un pays plat et dépourvu de ces beaux accidents de terrain qui embellissent la nature en la diversifiant. On remarque peu de différence dans les mœurs, la culture, etc. L'aspect est, en général, celui de tous les marais dans la saison des pluies. C'est une immense nappe d'eau et, dans l'été, c'est un pays sec et brûlant où l'eau est quelquefois aussi rare qu'elle a été abondante durant l'hiver. Cette contrée, qui au seul nom de marais inspire quelque éloignement, n'est pourtant pas dépourvue d'agréments. Au printemps, la plus belle végétation se manifeste sur cette terre qui semblait comme engourdie sous les eaux et qui se réveille, pour ainsi dire, au retour de la belle saison. C'est alors que l'œil de repose avec plaisir sur ces immenses prairies couvertes de nombreux troupeaux, sources de richesses pour le colon, et l'on voit à des distances rapprochées ces nombreuses habitations nommées cabanes, dont les murs resplendissants de blancheur annoncent une aisance qui s'y trouve réellement. Les canaux, où l'on voit passer la nacelle des pêcheurs et les voiles des barques marchandes que le commerce attire, le voisinage de la mer qui reflue jusque dans l'intérieur, prouvent que ce pays a aussi ses mérites.

Des témoins irrécusables indiquent qu'autrefois, cette contrée fut le séjour de la mer. Il serait facile, en effet, d'enrichir un cabinet d'histoire naturelle avec les pétrifications, les coquilles, les débris de poissons, les cailloux et les autres curiosités qui s'y trouvent (...).

Pour l'agriculture, les laboureurs, ennemis de l'inondation, suivent l'ancienne méthode dont ils se trouvent assez bien. Les récoltes consistent en toutes sortes de céréales, mais principalement en froment et en fèves. Ce dernier grain est d'un grand profit pour la classe indigente. On en livre beaucoup au commerce. Les immenses prairies qui occupent la plus grande partie du pays, élèvent, nourrissent et engraisent une grande quantité de bestiaux, de chevaux et de mulets que les fermiers et les propriétaires vendent avec avantage aux foires de Fontenay et de Luçon. La volaille, le beurre, la laine, la plume avec les foin et les blés, sont autant de moyens de s'enrichir que la bonté du pays met à la disposition de ses laborieux habitants.

La contrée est peu vignoble et entièrement dépourvue de forêts, ce qui rend le bois de chauffage assez cher. On y supplée en se chauffant avec de la paille de fève et le fumier que l'industrie des pauvres réduit en mottes sèches. Ces marais produisent aussi beaucoup de chanvre et de lin dont on fait de la toile et des cordages. Le beurre y est d'une excellente qualité et on le transporte dans les départements voisins. Une classe d'habitants trouve dans les canaux qui coupent le pays des moyens de subsistance. Ce sont les pêcheurs. Les marchés des villes voisines sont en partie approvisionnés par les habitants des marais.

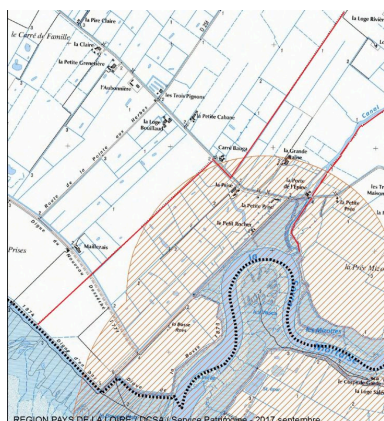
Le prix du bois de chauffage, qui devient de plus en plus rare dans le pays parce que les propriétaires l'arrachent de toutes parts, est très élevé. Le cent de bois de fagots de frêne se vend à 40 à 50 francs. Les bûches de frêne, dites bûches de marais, dont on exporte une très grande quantité dans les villes voisines, se vendent, prises sur les lieux, 80 francs. La classe peu fortunée trouve moyen de se procurer sans beaucoup de frais, une sorte de combustible fait avec de la paille et la fiente de bestiaux. La cendre de ce gendre de chauffage, reconnue pour excellent engrais, est vendue aux habitants du bocage, et le prix de cette vente couvre bien au-delà les frais de première acquisition.

Le nombre de pauvres forme dans ce canton un 20^e de la population. Leurs principales ressources sont les fèves qu'ils cultivent, les fossés qu'ils recalent et les vaches qu'ils nourrissent. Les uns se louent comme journaliers ou domestiques, les autres se créent quelques ressources au moyen de la pêche et de la chasse. Le reste mendie. Les gens aisés se montrent charitables, et rarement le pauvre est rebuté.

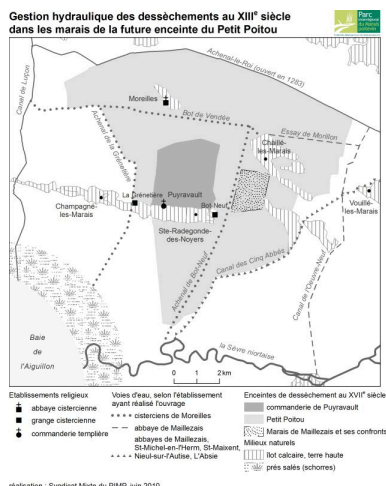
Les habitants de ces marais sont en général de grande taille, robustes et peu malades. Ils sont cultivateurs, ardents au travail, et ils vivent presque tous du produit de leur domaine qu'ils cultivent eux-mêmes. Ce qu'on appelle civilisation a peut-être fait plus de progrès parmi ces peuples que dans le reste de la Vendée. La plus grande propreté se fait remarquer dans les maisons, les meubles, le linge ainsi que le goût dans les habillements et les ouvrages manuels. Les alentours des habitations sont tenus avec soin, et le devant des portes est orné de fleurs et d'arbustes. On croirait que des miasmes et des exhalaisons malsaines devraient vicier l'air dans les lieux où l'eau séjourne pendant tout l'hiver et où elle croupit durant l'été. Néanmoins, on y vit aussi vieux qu'ailleurs, on y jouit d'une santé aussi bonne, il n'est pas rare de trouver des vieillards âgés de 80 ans. Les principales maladies sont les fièvres intermittentes, les fluxions de poitrine, les gastrites et les hydropisies.

Le jeu du billard, celui de boule et la danse sont leurs principaux et, à peu près, les seuls amusements des habitants de ces marais."

Illustrations



Zone de 1000 mètres (hachurée)
étudiée à partir de la Sèvre Niortaise.
Phot. Virginie Desvigne
IVR52_20178500233NUCA



Puyravault au sein du
système de dessèchement
des marais au 13e siècle.
Repro. Yannis Suire
IVR52_20188500004NUCA



Puyravault, au centre et en bas, sur
la carte du Petit-Poitou en 1648.
Phot. Yannis (reproduction) Suire
IVR52_20188500320NUCA



Le bourg de Puyravault et
ses environs sur la carte
du Petit-Poitou en 1648.
Repro. Yannis Suire
IVR52_20188500255NUCA



Carte des marais du Petit-Poitou,
autour de Puyravault, copie
en 1696 de la carte de 1648.
Phot. Yannis (reproduction) Suire
IVR52_20188500317NUCA



Puyravault sur une carte de la
région par Claude Masse en 1701.
Phot. Yannis (reproduction) Suire
IVR52_20178500261NUCA



Le bourg de Puyravault
sur une carte de la région
par Claude Masse en 1701.



Puyravault, partie nord, sur la carte
de Cassini au milieu du 18e siècle.
Phot. Yannis (reproduction) Suire
IVR52_20188500318NUCA



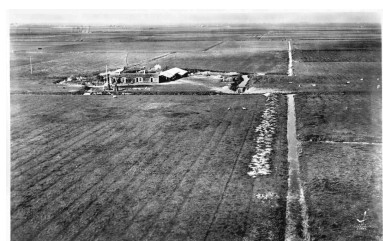
Puyravault, partie sud, sur la carte
de Cassini au milieu du 18e siècle.
Phot. Yannis (reproduction) Suire
IVR52_20188500319NUCA

Phot. Yannis (reproduction) Suire
 IVR52_20188500256NUCA



Plan du bourg et de la partie nord de la paroisse, compris dans le registre des cens et devoirs de la commanderie en 1789.

Repro. Yannis Suire
 IVR52_20188500321NUCA



Vue aérienne des marais desséchés au sud de Puyravault, en avril 1957.

Phot. Yannis (reproduction) Suire
 IVR52_20188500332NUC



L'ancienne île de Puyravault vue depuis le sud-est, émergeant à peine au-dessus des marais desséchés.

Phot. Yannis Suire
 IVR52_20188500294NUCA



La partie nord de la commune sur une carte des marais du Petit-Poitou en 1851.

Repro. Yannis Suire
 IVR52_20188500275NUCA



Les marais desséchés du Commandeur, au nord de la commune, près de Sainte-Augustine.

Phot. Yannis Suire
 IVR52_20188500082NUCA



Le canal de Vienne au sud du bourg, vu en direction du nord.

Phot. Yannis Suire
 IVR52_20178500209NUCA



La rue Galerne, au croisement avec la rue de la Forge, vue en direction de l'ouest, début du 20e siècle.

Repro. Yannis Suire
 IVR52_20188500330NUCA



L'ancienne île de Puyravault vue depuis le sud-est, émergeant à peine au-dessus des marais desséchés.

Phot. Yannis Suire
 IVR52_20188500293NUCA



Paysage de marais desséchés au sud de la commune, près de la ferme de la Grande Touche.

Phot. Yannis Suire
 IVR52_20188500281NUCA



Paysage de marais desséchés
 aux Prés de Saint-André,
 au sud de la commune.
 Phot. Yannis Suire
 IVR52_20188500282NUCA



Paysage de marais desséchés entre
 Puyravault et Champagné, à l'ouest
 de la ferme de la Grande Balise.
 Phot. Yannis Suire
 IVR52_20188500292NUCA



Le chenal du canal de
 l'Epine, vu depuis la porte.
 Phot. Yannis Suire
 IVR52_20188500284NUCA



Paysage de marais desséchés
 au Petit Rocher, au sud
 de la commune, près de
 l'embouchure de la Sèvre Niortaise.
 Phot. Yannis Suire
 IVR52_20188500286NUCA



Paysage de marais au sud
 de la porte de l'Epine.
 Phot. Yannis Suire
 IVR52_20188500289NUCA



Lais de mer, à gauche, et marais
 desséchés, à droite, de part et
 d'autre de la Digue d'En bas,
 en direction du nord-ouest.
 Phot. Yannis Suire
 IVR52_20178500171NUCA



Lais de mer, à droite, et marais
 desséchés, à droite, à l'extrémité
 sud de la Digue d'En bas,
 en direction du nord-ouest.
 Phot. Yannis Suire
 IVR52_20178500175NUCA



Paysage de marais
 desséchés dans les Prises.
 Phot. Yannis Suire
 IVR52_20188500302NUCA



Les lais de mer de la baie de
 l'Aiguillon, avec le pont de
 l'île de Ré en arrière-plan.
 Phot. Yannis Suire
 IVR52_20188500299NUCA



Les lais de mer de la baie de l'Aiguillon, avec la pointe de l'Aiguillon en arrière-plan.

Phot. Yannis Suire
 IVR52_20188500300NUCA



La dernière boucle de la Sèvre Niortaise au sud de la porte de l'Epine, vue depuis le nord.

Phot. Yannis Suire
 IVR52_20188500287NUCA



La dernière boucle de la Sèvre Niortaise au sud de la porte de l'Epine, vue depuis le nord.

Phot. Yannis Suire
 IVR52_20188500296NUCA



Paysage de marais autour de la dernière boucle de la Sèvre Niortaise, au sud de la porte de l'Epine, en direction du nord-est.

Phot. Yannis Suire
 IVR52_20188500288NUCA



Paysage de marais autour de la dernière boucle de la Sèvre Niortaise, au sud de la porte de l'Epine, en direction du nord-est.

Phot. Yannis Suire
 IVR52_20188500314NUCA



Paysage de marais autour de la dernière boucle de la Sèvre Niortaise, au sud de la porte de l'Epine, en direction du nord-est.

Phot. Yannis Suire
 IVR52_20188500315NUCA



Dernières berges vaseuses de la Sèvre Niortaise.

Phot. Yannis Suire
 IVR52_20188500297NUCA

Dernières berges vaseuses de la Sèvre Niortaise.

Phot. Yannis Suire
 IVR52_20188500298NUCA

Paysage de marais autour de la dernière boucle de la Sèvre Niortaise, au sud de la porte de l'Epine, avec une balise de navigation.

Phot. Yannis Suire
 IVR52_20188500316NUCA



A l'embouchure de la Sèvre Niortaise.

Phot. Yannis Suire
 IVR52_20188500305NUCA



A l'embouchure de la Sèvre Niortaise.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500306NUCA



Dernières berges vaseuses
de la Sèvre Niortaise.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500308NUCA



A l'embouchure de la Sèvre Niortaise. A l'embouchure de la Sèvre Niortaise. A l'embouchure de la Sèvre Niortaise.
Phot. Yannis Suire Phot. Yannis Suire Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500310NUCA IVR52_20188500309NUCA IVR52_20188500303NUCA



A l'embouchure de la Sèvre Niortaise.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500304NUCA

Dossiers liés

Dossier(s) de synthèse :

Vallée de la Sèvre Niortaise dans le Marais poitevin : présentation du territoire (IA85001873)

Maisons, fermes : l'habitat à Puyravault (IA85001872) Pays de la Loire, Vendée, Puyravault

Oeuvres en rapport :

Barrages mobiles (3) de la Grippe, d'Orange et de Sainte-Marie (IA85001883) Pays de la Loire, Vendée, Puyravault, route D10

Bourg de Puyravault (IA85001921) Pays de la Loire, Vendée, Puyravault, Bourg

Canal de Vienne (IA85001884) Pays de la Loire, Vendée, Puyravault

Canaux (3) dits canal du Temple, chenal de Galerme et canal de l'Épine (IA85001298) Pays de la Loire, Vendée, Puyravault, Marais du Commandeur

Chapelle templière puis église paroissiale Notre-Dame de Puyravault (IA85001897) Pays de la Loire, Vendée, Puyravault, Bourg, rue de la Garne

Cimetière de Puyravault (IA85001896) Pays de la Loire, Vendée, Puyravault, Bourg, rue de la Garne

Commanderie, actuellement maison et ferme (IA85001918) Pays de la Loire, Vendée, Puyravault, Bourg, 2 bis rue de la Garne, 14 rue de la Commanderie

Digue du Nouveau marais desséché de Champagné (IA85001878) Pays de la Loire, Vendée, Puyravault,

Digue du Vieux marais desséché de Champagné (IA85001876) Pays de la Loire, Vendée, Puyravault, Porte de l'Épine (la)

Digues dites la digue des Prises, la digue d'En bas et la digue de la Bosse (IA85001879) Pays de la Loire, Vendée, Puyravault, Prises (les), Bosse (la)

École primaire publique de filles, puis école primaire publique mixte (IA85001902) Pays de la Loire, Vendée, Puyravault, Bourg, 4 rue des Ecoles

École primaire publique de garçons, actuellement mairie (IA85001891) Pays de la Loire, Vendée, Puyravault, Bourg, 1 impasse de la Mairie

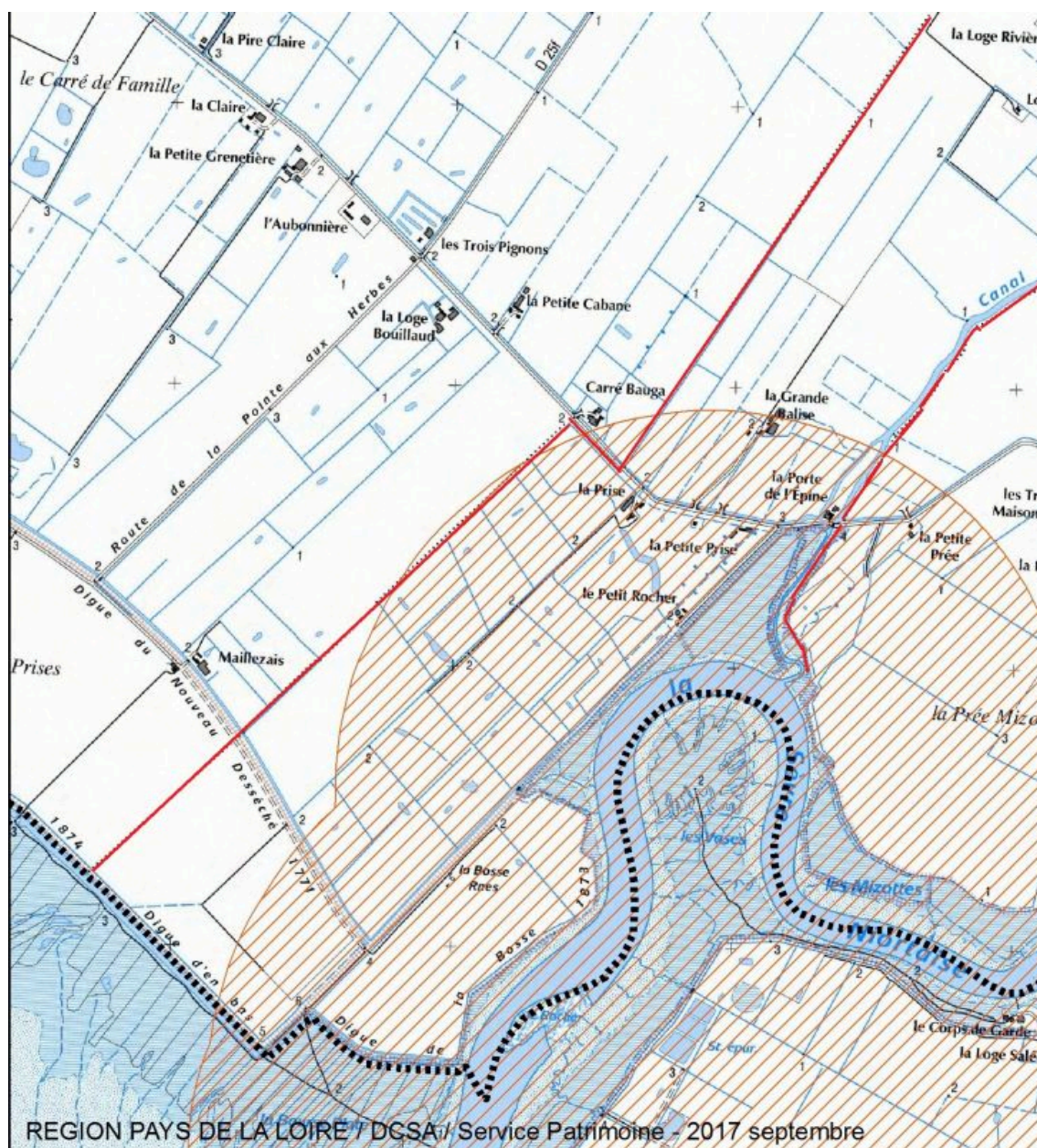
Ferme, beurrerie coopérative, actuellement maison (IA85001922) Pays de la Loire, Vendée, Puyravault, Bourg, 16 rue Galerme

Ferme dite la Bosse (IA85001881) Pays de la Loire, Vendée, Puyravault, Bosse (la)

Ferme dite la Maison Neuve et Saint-Pic, actuellement maison (IA85001886) Pays de la Loire, Vendée, Puyravault, Bourg, 2 et 4 rue Saint-Pic
Ferme dite la Prise (IA85001882) Pays de la Loire, Vendée, Puyravault, Prise (la)
Ferme dite le Grand Temple (IA85001904) Pays de la Loire, Vendée, Puyravault, Temple (le), 3 le Temple
Ferme dite Sainte-Augustine (IA85001899) Pays de la Loire, Vendée, Puyravault, Sainte-Augustine
Grange monastique dite les Grands Greniers, la Grand Maison ou la Maison du Temple, actuellement maison (IA85001919) Pays de la Loire, Vendée, Puyravault, Bourg, 3 rue des Templiers
Maison, 2 rue des Ecoles (IA85001901) Pays de la Loire, Vendée, Puyravault, Bourg, 2 rue des Ecoles
Maison, 4 impasse de la Rabandière (IA85001903) Pays de la Loire, Vendée, Puyravault, Bourg, 4 impasse de la Rabandière
Maison, 9 rue de la Voie (IA85001893) Pays de la Loire, Vendée, Puyravault, Bourg, 9 rue de la Voie
Maison, actuellement maison de retraite (EHPAD) le Chêne vert (IA85001894) Pays de la Loire, Vendée, Puyravault, Bourg, 2 rue du Chêne vert
Maison dite Bellevue, 6 rue Galerne (IA85001887) Pays de la Loire, Vendée, Puyravault, Bourg, 6 rue Galerne
Marais desséchés du Commandeur (IA85001898) Pays de la Loire, Vendée, Puyravault, Marais du Commandeur
Monument aux morts (IA85001890) Pays de la Loire, Vendée, Puyravault, Bourg, place de la Mairie
Moulin dit le Grand Moulin Rouge (IA85001900) Pays de la Loire, Vendée, Puyravault, Moque-Souris, 7 rue de la Garne
Moulin dit le moulin Galerne, ferme, actuellement maison (IA85001888) Pays de la Loire, Vendée, Puyravault, Bourg, 45, 45 bis et 45 ter rue Galerne
Oratoire à la Vierge à l'Enfant (IA85001895) Pays de la Loire, Vendée, Puyravault, Bourg, rue du Chêne vert, rue de la Commanderie
Pont, rue Galerne (IA85001885) Pays de la Loire, Vendée, Puyravault, Bourg, rue Galerne
Pont dit le pont Galerne (IA85001889) Pays de la Loire, Vendée, Puyravault, Bourg, rue Galerne
Pont du Temple (IA85001905) Pays de la Loire, Vendée, Puyravault, Temple (le), rue de la Voie
Porte de l'Epine, maison de garde (IA85001027) Pays de la Loire, Vendée, Puyravault, Porte de l'Epine (la)
Porte du Petit Rocher (IA85001880) Pays de la Loire, Vendée, Puyravault, Bosse (la)
Presbytère, actuellement maison (IA85001920) Pays de la Loire, Vendée, Puyravault, Bourg, 13 rue de la Commanderie
Salles des œuvres post-scolaires, puis salle des fêtes, caserne de pompiers, actuellement ateliers municipaux (IA85001892) Pays de la Loire, Vendée, Puyravault, Bourg, rue de la Voie

Auteur(s) du dossier : Yannis Suire

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée



Zone de 1000 mètres (hachurée) étudiée à partir de la Sèvre Niortaise.

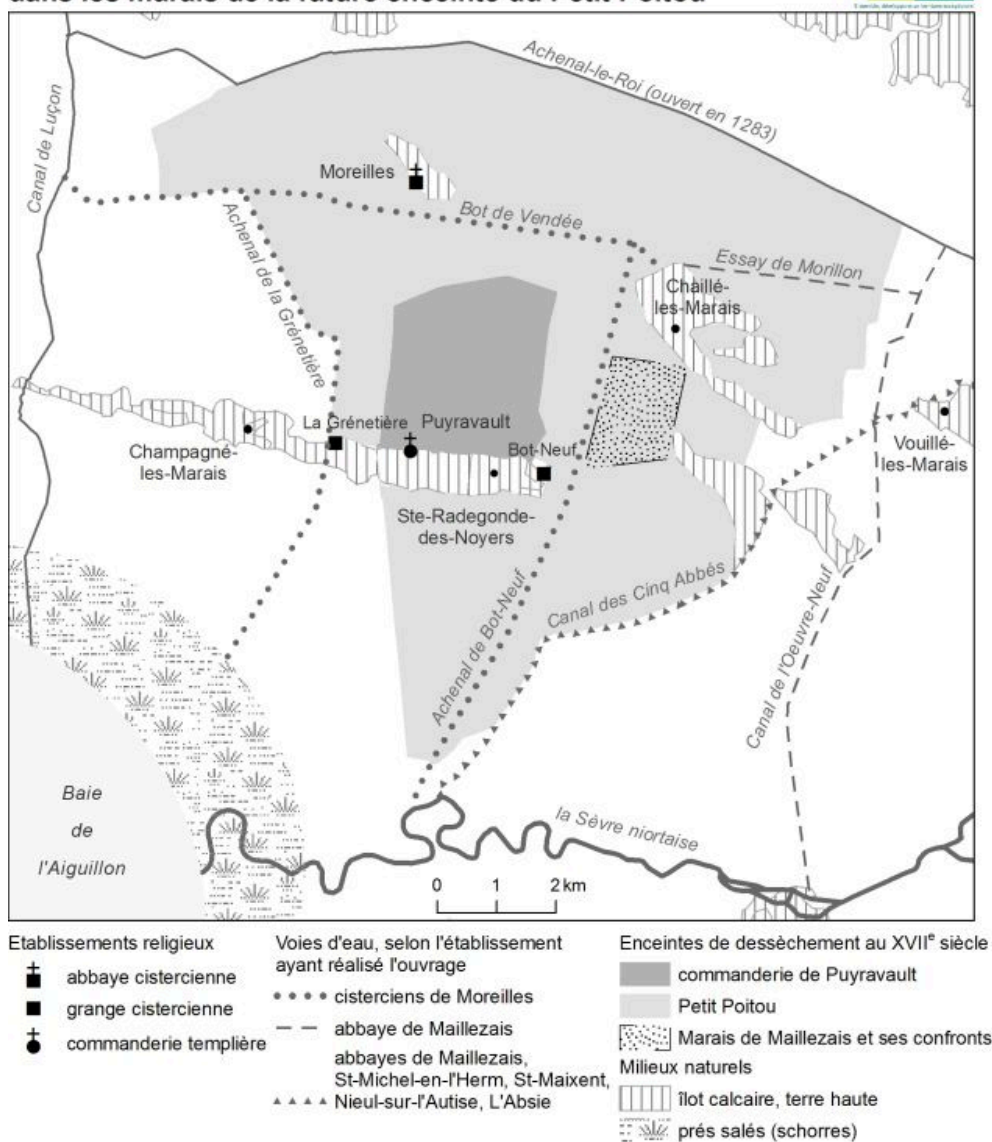
IVR52_20178500233NUCA

Auteur de l'illustration : Virginie Desvigne

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés

Gestion hydraulique des dessèchements au XIII^e siècle dans les marais de la future enceinte du Petit Poitou



réalisation : Syndicat Mixte du PIMP, juin 2010

Puyravault au sein du système de dessèchement des marais au 13^e siècle.

IVR52_20188500004NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Parc naturel régional du Marais poitevin

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Puyravault, au centre et en bas, sur la carte du Petit-Poitou en 1648.

Référence du document reproduit :

- **BnF, GE DD 2987. 1648 : Plan et description particuliere des marais desseichés du petit Poictou avecq le partage sur icelluy fait par le sieur Siette escuier conseiller ingenieur et geografe ordinaire du roy et controleur general des fortifications de Daulfiné et Bresse, le 6 aoust 1648.**
1648 : Plan et description particuliere des marais desseichés du petit Poictou avecq le partage sur icelluy fait par le sieur Siette escuier conseiller ingenieur et geografe ordinaire du roy et controleur general des fortifications de Daulfiné et Bresse, le 6 aoust 1648. (Bibliothèque nationale de France, GE DD 2987)

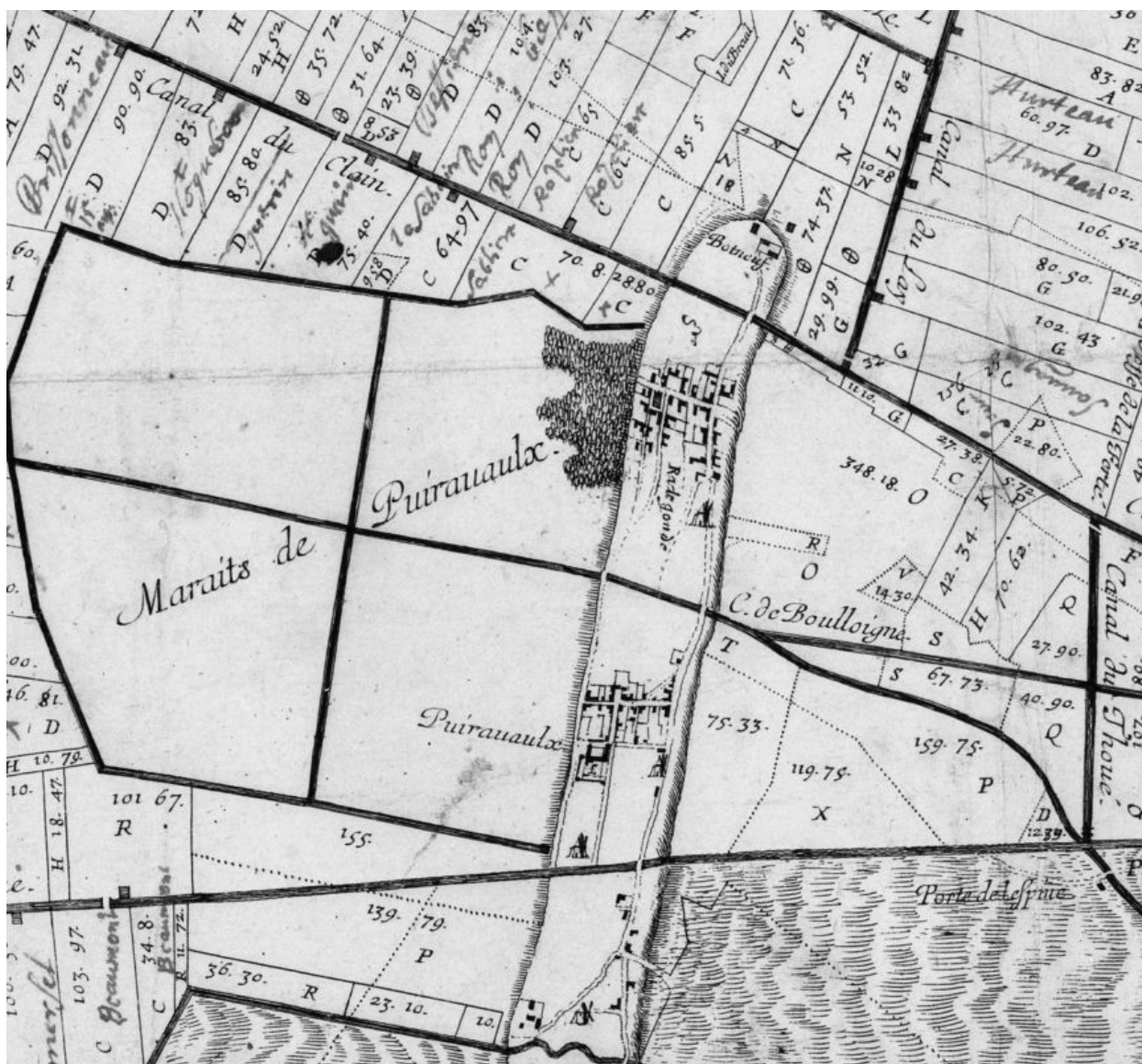
IVR52_20188500320NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Bibliothèque nationale de France

tous droits réservés



Le bourg de Puyravault et ses environs sur la carte du Petit-Poitou en 1648.

Référence du document reproduit :

- **BnF, GE DD 2987. 1648 : Plan et description particuliere des marais desseichés du petit Poictou avecq le partaige sur icelluy faict par le sieur Siette escuier conseiller ingenieur et geografe ordinaire du roy et controleur general des fortifications de Daupliné et Bresse, le 6 aoust 1648.**
1648 : Plan et description particuliere des marais desseichés du petit Poictou avecq le partaige sur icelluy faict par le sieur Siette escuier conseiller ingenieur et geografe ordinaire du roy et controleur general des fortifications de Daupliné et Bresse, le 6 aoust 1648. (Bibliothèque nationale de France, GE DD 2987)

IVR52_20188500255NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Bibliothèque nationale de France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Carte des marais du Petit-Poitou, autour de Puyravault, copie en 1696 de la carte de 1648.

Référence du document reproduit :

- SHD, Vincennes. 1 VE 52. S. d. : Carte des marais desseichez entre Lusson et Marans sur la coste de Poitou, copiée sur l'original fait en 1648 par le sieur Siette ecuyer conseiller ingenieur et geographe du roy, controleur des fortifications de Dauphiné et de Bresse.
S. d. : Carte des marais desseichez entre Lusson et Marans sur la coste de Poitou, copiée sur l'original fait en 1648 par le sieur Siette ecuyer conseiller ingenieur et geographe du roy, controleur des fortifications de Dauphiné et de Bresse. (Service historique de la Défense, 1 VE 52).

IVR52_20188500317NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Service historique de la Défense

tous droits réservés



Puyravault sur une carte de la région par Claude Masse en 1701.

Référence du document reproduit :

- **1701 : Carte contenant une partie du Bas Poitou et de l'Aunis où se trouve Marans et l'embouchure de la Seyvre Niortaise**, par Claude Masse. (Service historique de la Défense, J10C 1293, pièce 7).

IVR52_20178500261NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Service historique de la Défense

tous droits réservés



Le bourg de Puyravault sur une carte de la région par Claude Masse en 1701.

Référence du document reproduit :

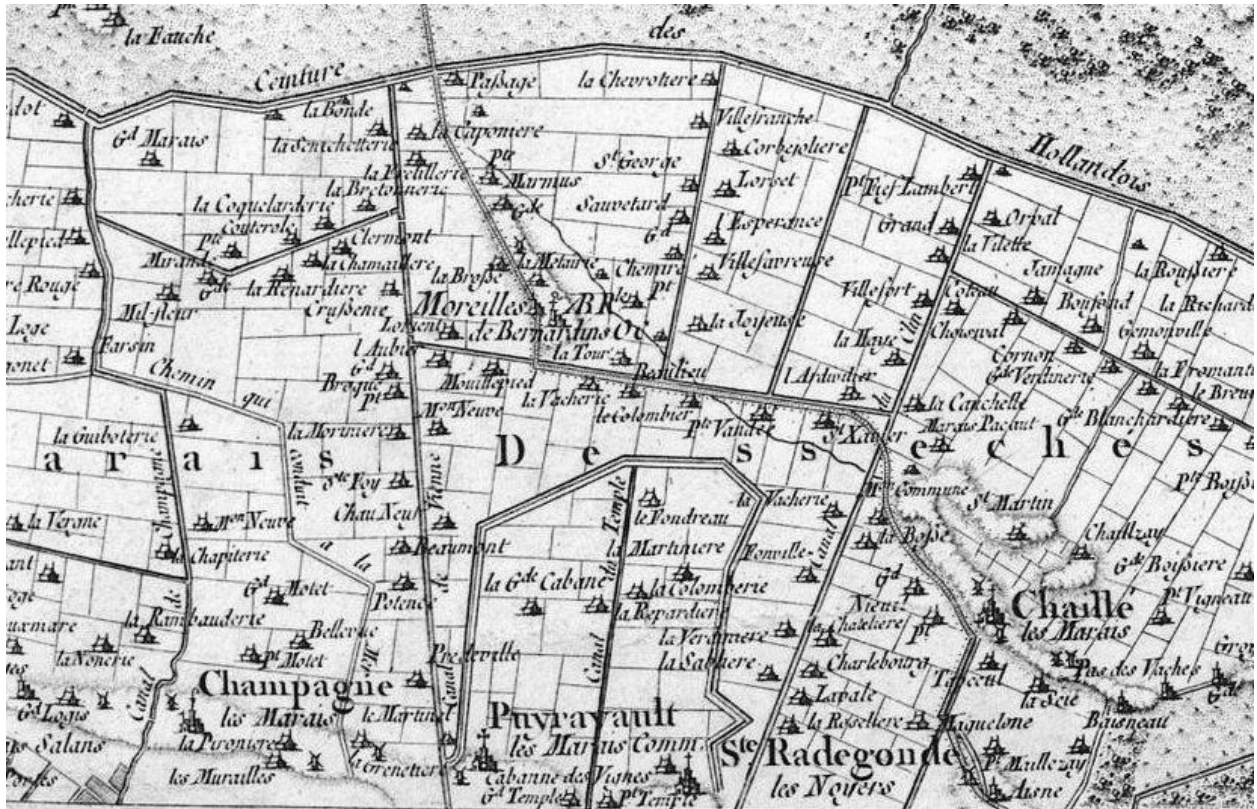
- **1701 : Carte contenant une partie du Bas Poitou et de l'Aunis où se trouve Marans et l'embouchure de la Sèvre Niortaise**, par Claude Masse. (Service historique de la Défense, J10C 1293, pièce 7).

IVR52_20188500256NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Référence du document reproduit :

- IVR52_20188500318NUCA

Date de prise de vue : 2018

2025



IVR52_20188500319NUCA
Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire
Date de prise de vue : 2018
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Plan du bourg et de la partie nord de la paroisse, compris dans le registre des cens et devoirs de la commanderie en 1789.

Référence du document reproduit :

- **AD86, registres n° 554 à 559. 1665-1789 : registres de cens et rentes de la commanderie de Puyravault (avec plans dans le registre de 1789, n° 559).**
Archives départementales de la Vienne. Registre n° 554 à 559. 1665-1789 : registres de cens et rentes de la commanderie de Puyravault (avec plans dans le registre de 1789, n° 559).

IVR52_20188500321NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Référence du document reproduit :

- Archives du Syndicat des marais du Petit-Poitou, Chaillé-les-Marais. **1851 : Plan général des marais desséchés de la Société du Petit-Poitou (...)** dressé le 15 mai 1851 sous l'administration de M. Priouzeau, directeur, par M. Pageaud, géomètre.

Auteur de l'illustration (reproduction) : Yannis Suire

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La rue Galerne, au croisement avec la rue de la Forge, vue en direction de l'ouest, début du 20^e siècle.

Référence du document reproduit :

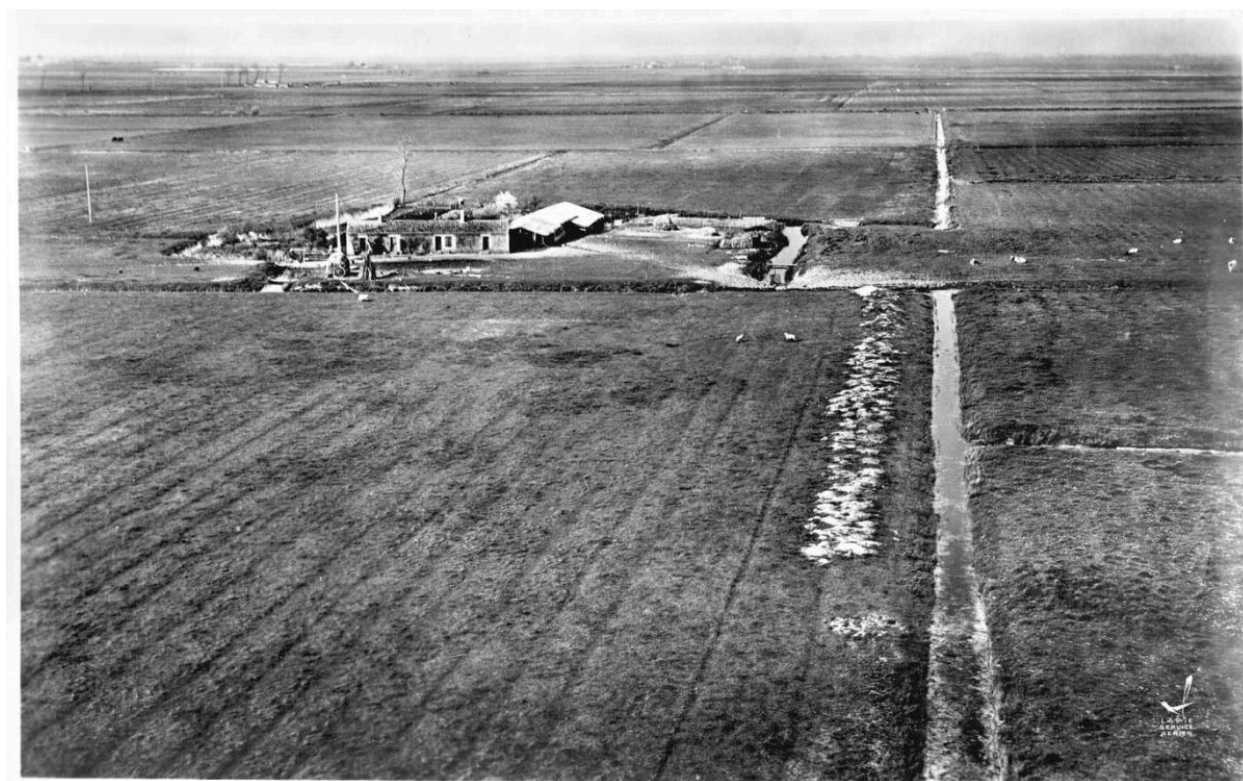
- **Collection de cartes postales Raymond Bergevin Ramuntcho.** (Archives départementales de la Vendée ; 20 Fi).

IVR52_20188500330NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue aérienne des marais desséchés au sud de Puyravault, en avril 1957.

Référence du document reproduit :

- **AD85 ; 51 FI. Fonds de photographies aérienne Lapie, années 1950.**
Fonds de photographies aérienne Lapie, années 1950. (Archives départementales de la Vendée, 51 Fi).

IVR52_20188500332NUC

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Les marais desséchés du Commandeur, au nord de la commune, près de Sainte-Augustine.

IVR52_20188500082NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'ancienne île de Puyravault vue depuis le sud-est, émergeant à peine au-dessus des marais desséchés.

IVR52_20188500293NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



L'ancienne île de Puyravault vue depuis le sud-est, émergeant à peine au-dessus des marais desséchés.

IVR52_20188500294NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le canal de Vienne au sud du bourg, vu en direction du nord.

IVR52_20178500209NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Paysage de marais desséchés au sud de la commune, près de la ferme de la Grande Touche.

IVR52_20188500281NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Paysage de marais desséchés aux Prés de Saint-André, au sud de la commune.

IVR52_20188500282NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Paysage de marais desséchés entre Puyravault et Champagné, à l'ouest de la ferme de la Grande Balise.

IVR52_20188500292NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Le chenal du canal de l'Epine, vu depuis la porte.

IVR52_20188500284NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Paysage de marais desséchés au Petit Rocher, au sud de la commune, près de l'embouchure de la Sèvre Niortaise.

IVR52_20188500286NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Paysage de marais au sud de la porte de l'Epine.

IVR52_20188500289NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Lais de mer, à gauche, et marais desséchés, à droite, de part et d'autre de la Digue d'En bas, en direction du nord-ouest.

IVR52_20178500171NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Lais de mer, à droite, et marais desséchés, à droite, à l'extrémité sud de la Digue d'En bas, en direction du nord-ouest.

IVR52_20178500175NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Paysage de marais desséchés dans les Prises.

IVR52_20188500302NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Les lais de mer de la baie de l'Aiguillon, avec le pont de l'île de Ré en arrière-plan.

IVR52_20188500299NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Les laid de mer de la baie de l'Aiguillon, avec la pointe de l'Aiguillon en arrière-plan.

IVR52_20188500300NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



La dernière boucle de la Sèvre Niortaise au sud de la porte de l'Epine, vue depuis le nord.

IVR52_20188500287NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



La dernière boucle de la Sèvre Niortaise au sud de la porte de l'Epine, vue depuis le nord.

IVR52_20188500296NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Paysage de marais autour de la dernière boucle de la Sèvre Niortaise, au sud de la porte de l'Epine, en direction du nord-est.

IVR52_20188500288NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Paysage de marais autour de la dernière boucle de la Sèvre Niortaise, au sud de la porte de l'Epine, en direction du nord-est.

IVR52_20188500314NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Paysage de marais autour de la dernière boucle de la Sèvre Niortaise, au sud de la porte de l'Epine, en direction du nord-est.

IVR52_20188500315NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Paysage de marais autour de la dernière boucle de la Sèvre Niortaise, au sud de la porte de l'Epine, avec une balise de navigation.

IVR52_20188500316NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Dernières berges vaseuses de la Sèvre Niortaise.

IVR52_20188500297NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Dernières berges vaseuses de la Sèvre Niortaise.

IVR52_20188500298NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



A l'embouchure de la Sèvre Niortaise.

IVR52_20188500305NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



A l'embouchure de la Sèvre Niortaise.

IVR52_20188500306NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Dernières berges vaseuses de la Sèvre Niortaise.

IVR52_20188500308NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



A l'embouchure de la Sèvre Niortaise.

IVR52_20188500310NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



A l'embouchure de la Sèvre Niortaise.

IVR52_20188500309NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



A l'embouchure de la Sèvre Niortaise.

IVR52_20188500303NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



A l'embouchure de la Sèvre Niortaise.

IVR52_20188500304NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés